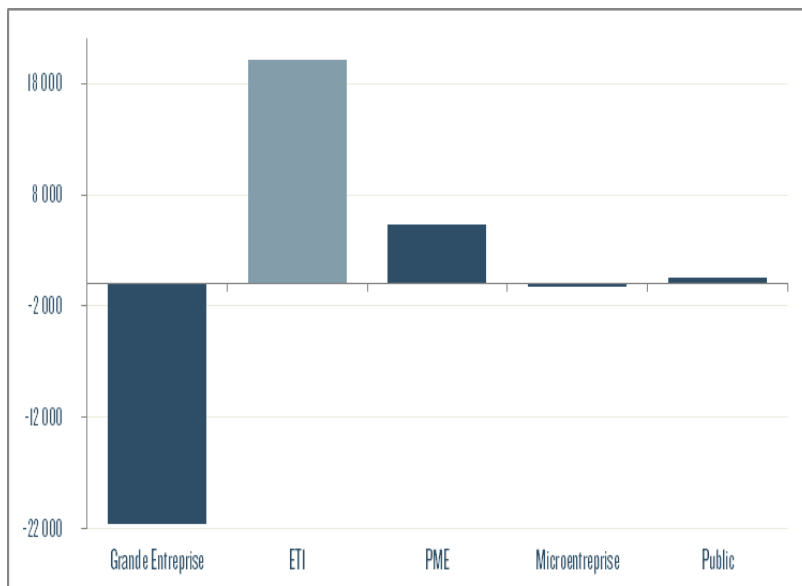


Trendeo collecte des données relatives aux emplois créés ou supprimés liés aux investissements et désinvestissements dans l'ensemble des secteurs de l'économie française. Ces données compilées permettent un suivi en temps réel des tendances de la conjoncture. Les données ici présentées s'attachent plus particulièrement à une comparaison des performances des entreprises françaises en fonction de leur taille. Il en ressort que les entreprises de taille intermédiaire présentent des caractéristiques étonnantes. L'étude menée sur les annonces de créations et de suppressions d'emplois depuis le 1^{er} janvier 2012 jusqu'au 31 mars 2013 montre en effet que les ETI jouent un rôle d'amortisseur de la

LES ETI ONT CONSERVÉ UNE FORTE DYNAMIQUE DE CRÉATIONS D'EMPLOIS

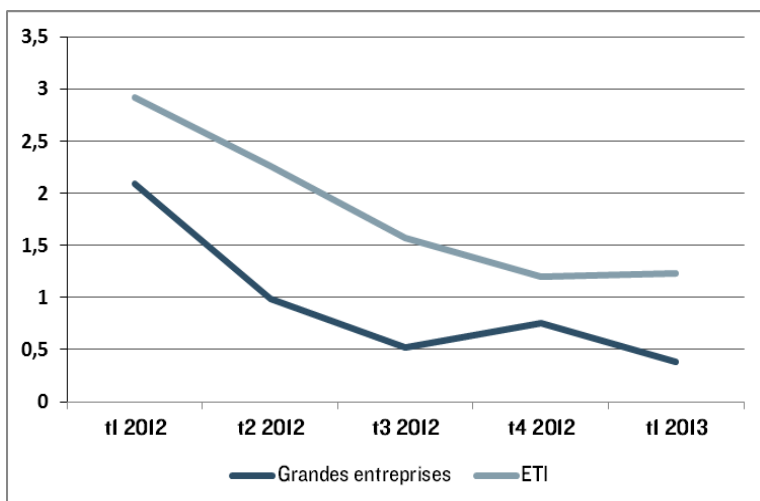
Même pendant une année de forte détérioration de la conjoncture, les ETI ont fait preuve d'un dynamisme certain, en continuant à créer des emplois.

Elles ont contribué, pendant cette période, à créer **180 emplois pour 100 emplois supprimés**, alors que les grandes entreprises n'ont créé que 75 emplois pour 100 emplois supprimés, conduisant à une réduction de leurs effectifs. Les PME ont, pour leur part, créé 120 emplois pour 100 emplois supprimés. Les micro-entreprises (peu représentées dans les données collectées), n'ont créé que 80 emplois pour 100 emplois supprimés.



Solde des emplois créés et supprimés par catégorie d'entreprises, de janvier 2012 à mars 2013

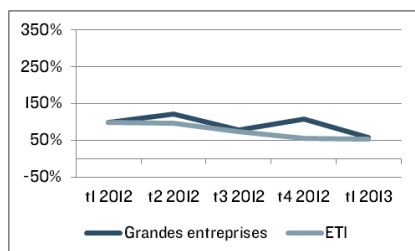
LES ETI ONT SOUFFERT DE LA DÉTÉRIORATION DE LA CONJONCTURE



Évolution du ratio nombre d'emplois créés sur nombre d'emplois supprimés

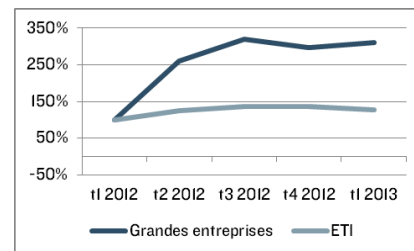
Le graphique ci-contre montre l'évolution du rapport entre créations d'emplois et suppressions d'emplois pendant les cinq trimestres étudiés. Au début 2012, les ETI créent trois fois plus d'emplois qu'elles n'en suppriment. Début 2013, elles n'en créent plus que 1,2 fois (le solde reste positif). Dans le même temps, pour les grandes entreprises, le ratio est passé de 2 à 0,5. Les ETI sont confrontées, comme les autres entreprises, à la détérioration de la conjoncture. Mais, encore maintenant, elles parviennent à créer plus d'emplois qu'elles n'en suppriment. La comparaison entre les comportements de créations et de suppressions d'emplois dans ces deux catégories de sociétés permet de mettre en évidence un comportement très différent entre ETI et grandes entreprises.

Les deux catégories ont réduit leurs créations d'emplois, d'environ 50% entre le début et la fin de période.



Evolution comparée des créations d'emplois

Le taux est très similaire et évolue de façon proche sur la période. En revanche, le rythme des suppressions d'emplois diffère grandement. Les suppressions d'emplois augmentent de 30% pour les ETI sur la période, alors qu'elles triplent pour les grandes entreprises.



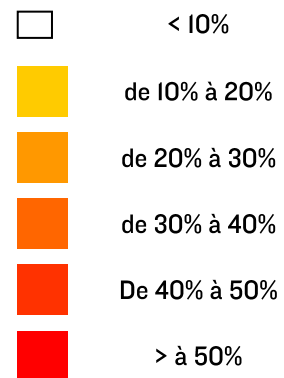
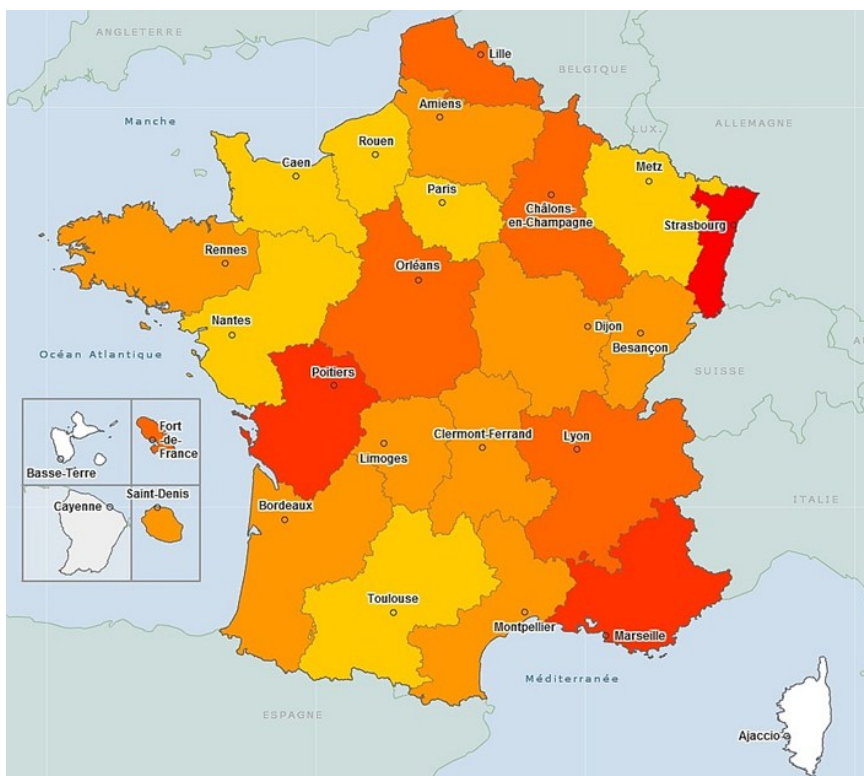
Evolution comparée des suppressions d'emplois

La répartition sectorielle et régionale des ETI, présentée dans les tableaux suivants, montre que ces entreprises sont présentes dans l'ensemble des secteurs et des régions, et sont représentatives du tissu économique national dans sa diversité.

SOLDE DES CRÉATIONS ET DESTRUCTIONS D EMPLOIS PAR SECTEUR D ACTIVITÉ :

Sur la période étudiée, les ETI ont créé 27% des emplois de l'ensemble de l'économie française. Cette proportion est très variable selon les secteurs. Les ETI sont très présentes dans les activités de services, dans l'information et la communication et l'agriculture, un peu moins présentes dans l'industrie, et finalement très peu présentes dans les secteurs de l'énergie, des eaux, de la gestion des déchets et dans les activités financières. Sur chacun de ces secteurs, la taille d'entreprise dominante est différente : par exemple, dans le secteur du traitement des déchets, les PME sont prépondérantes, alors que dans la banque/assurance, les grandes entreprises représentent plus de 80% des créations.

Secteur	Part des ETI
Agriculture, sylviculture et pêche	67,0%
Autres services aux entreprises	53,0%
Santé humaine et action sociale	50,6%
Information et communication	40,9%
Commerce	32,5%
Activités immobilières	32,5%
Transports et logistique	31,6%
Conseils et services spécialisés	31,1%
Hébergement et restauration	30,2%
Industrie manufacturière	24,5%
Bâtiment et travaux publics	16,3%
Activités financières et d'assurance	12,0%
Eau et déchets	11,2%
Arts et spectacles	10,2%
Electricité et gaz	5,2%
Enseignement	0,1%
Industries extractives	0,0%
Ensemble de l'économie	27,4%



Les ETI sont présentes sur toute la France, avec une implantation plus forte en Alsace, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Poitou-Charentes, dans le Centre et en Rhône-Alpes.